

SOMMAIRE

ETAT PROJETE

Plan de situation		Page 1
Plan de localisation de la nouvelle éolienne	Ech.1/ 5 000	Page 2
Plan de masse de la nouvelle éolienne	Ech.1/ 2 500	Page 3
Plan de détail de la nouvelle éolienne	Ech.1/ 1 000	Page 4
Plan de masse, zoom sur le poste de livraison	Ech.1 / 300	Page 5
Plan de détail - Base de la nouvelle éolienne	Ech.1/ 200	Page 6
Plan en coupe du terrain et notice descriptive	Ech. 1/ 10 000	Page 7
Localisation des vues		Page 8
Photomontages		Page 9



●
Céline Leurent
Architecte D.E.S.L

●
Sébastien Segers
Architecte D.E.S.L



Ellipsis Architecture

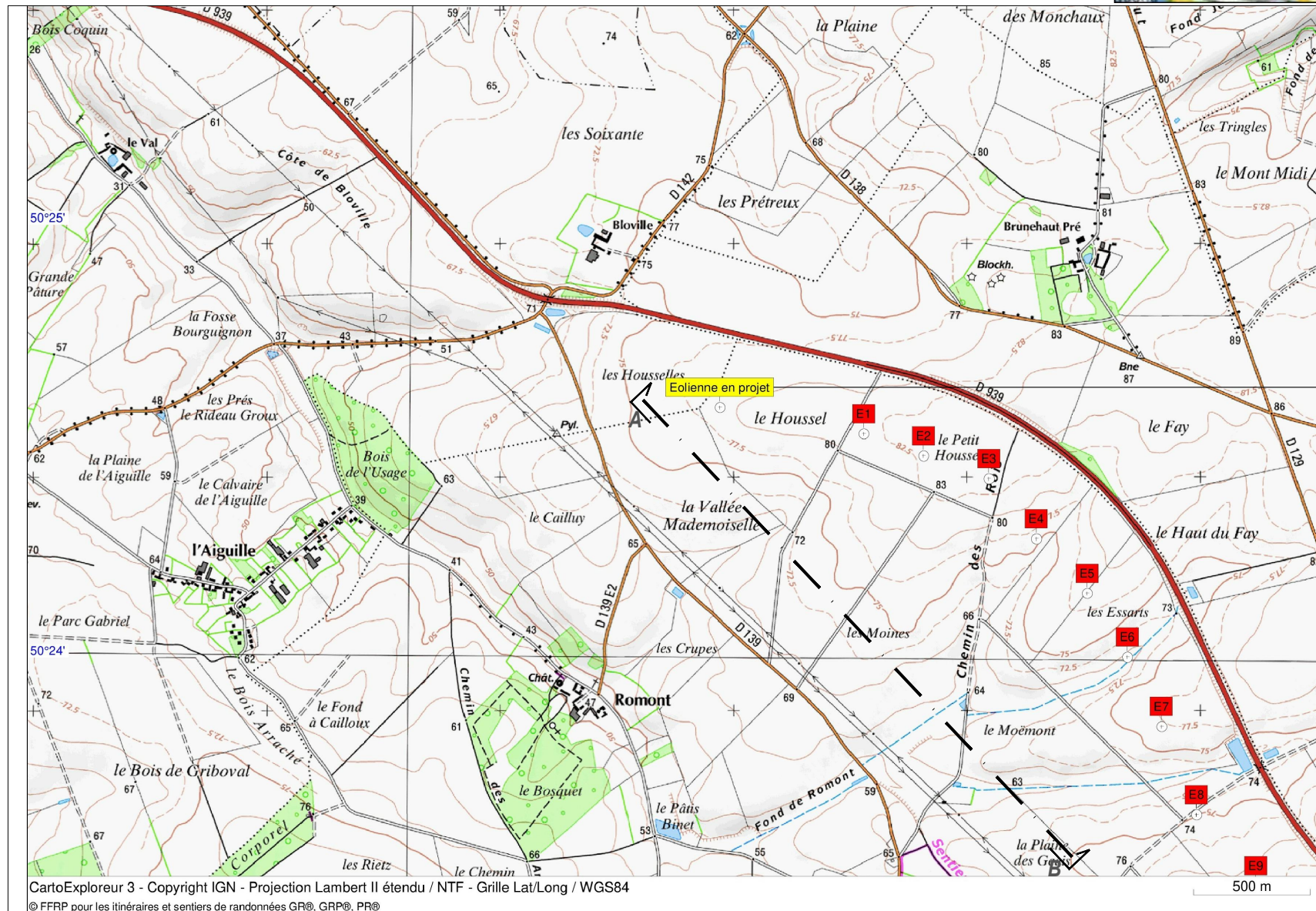
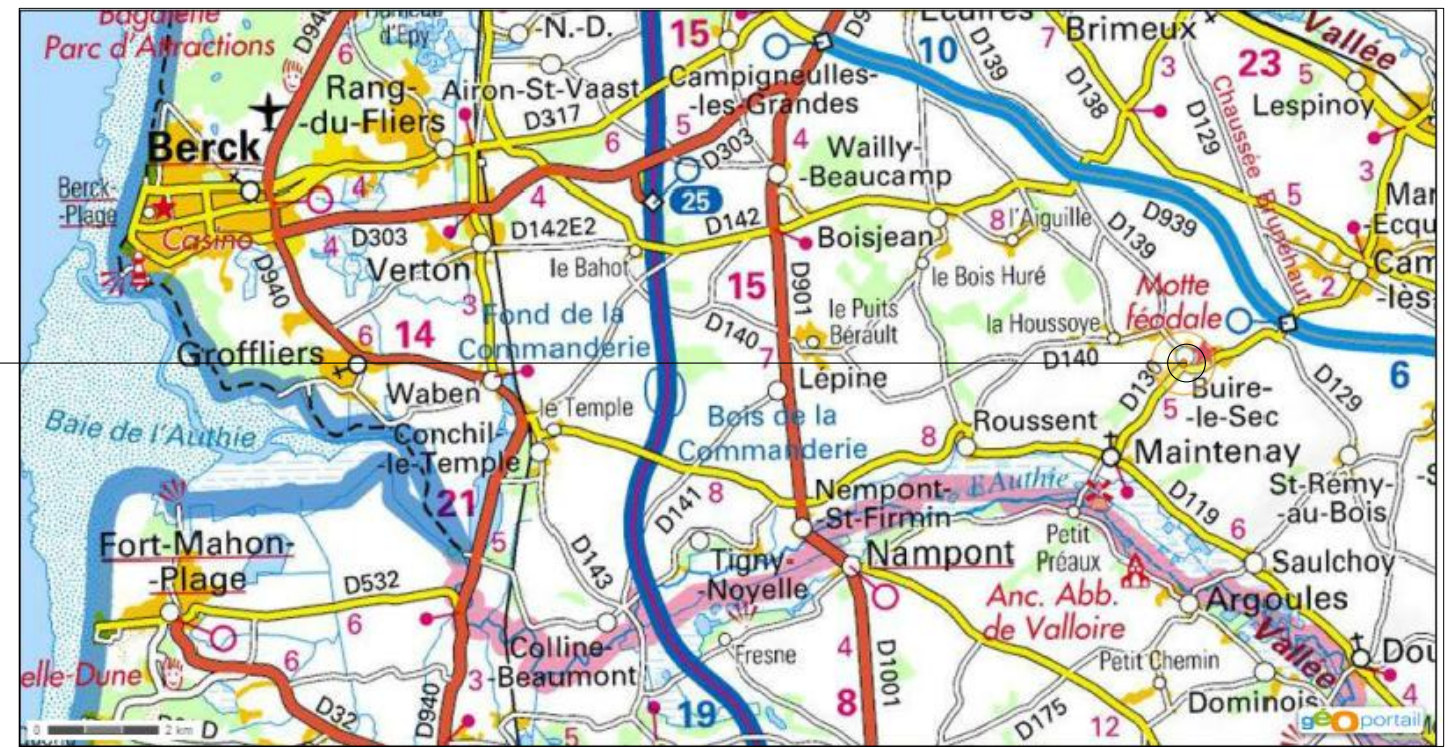
Maître d'ouvrage :	InnoVent Synergie Park 1, parc scientifique de la haute borne 5 Rue Horus 59 650 VILLENEUVE D'ASCQ 03 20 01 30 12
Maître d'œuvre :	SARL D'ARCHITECTURE - S&L Architectes Sébastien SEGERS 8 Avenue de la créativité 59650 Villeneuve d'Ascq sebastien.segers@ellipsis.archi Tel 06 01 88 44 55
Date d'édition	31 Janvier 2019

COMMUNE DE BUIRE-LE-SEC

CONSTRUCTION ET EXPLOITATION D'UNE EOLIENNE TERRESTRE

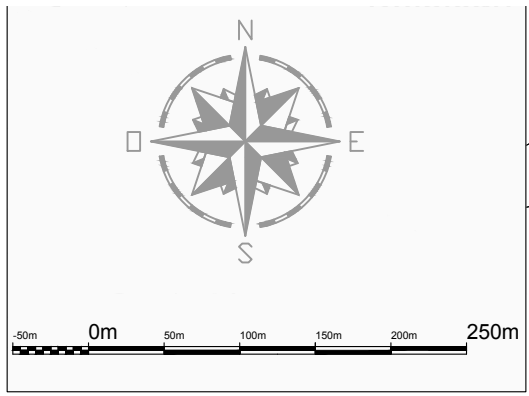
DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Commune de BUIRE-LE-SEC



Site du projet éolien

Echelle 1 / 25 000



Nouvelle éolienne :
Commune de BUIRE-LE-SEC
Parcelle ZC 15

Latitude: 50°24'34,4"
Longitude: 1°48'55,5"

Coordonnées Lambert I
X= 562940.4645
Y= 301298.5555

Coordonnées Lambert II
X= 615659
Y=7035298

Altitude: 78 mètres



Poste de livraison

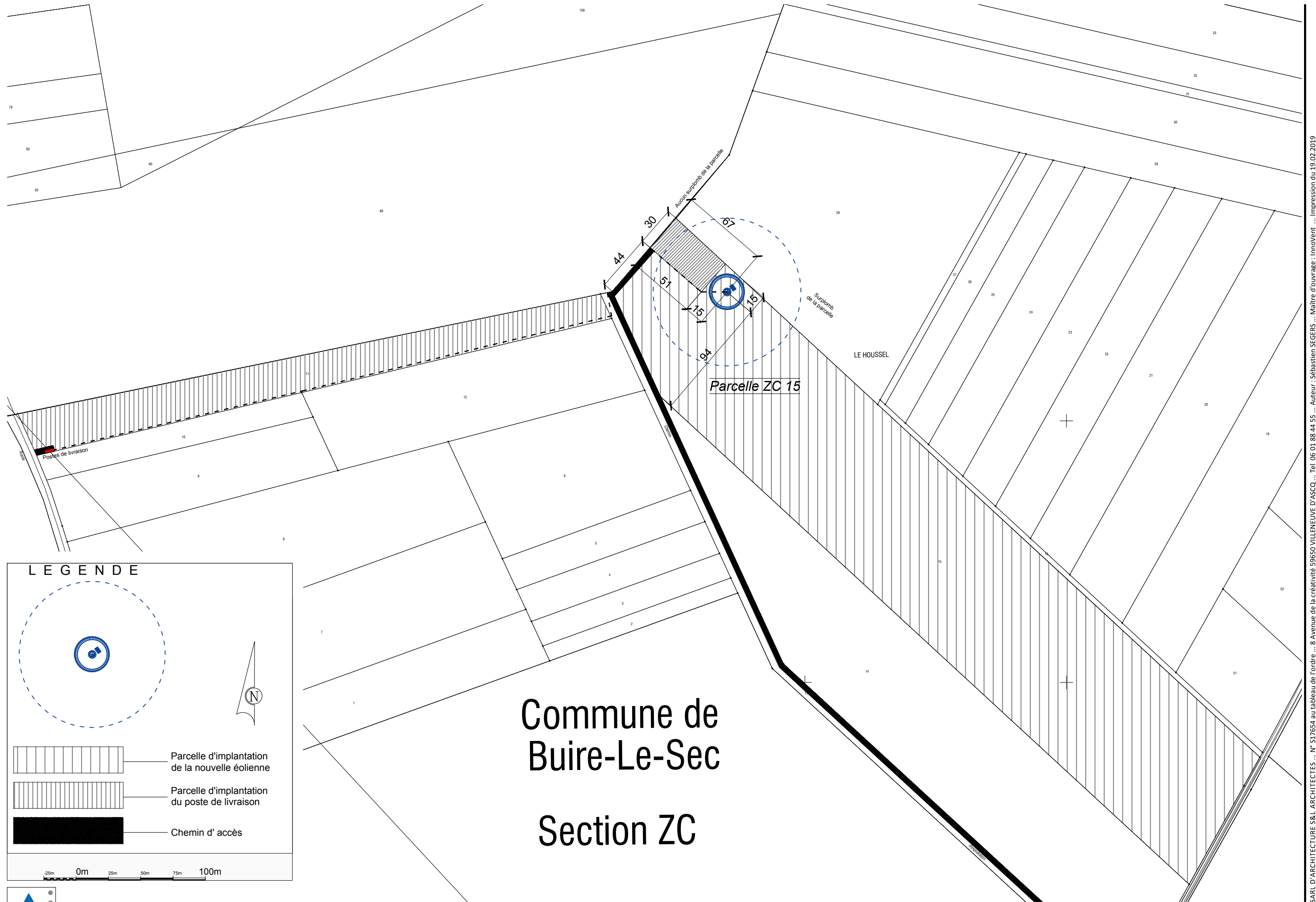
Commune de
Buire-Le-Sec
Section ZC



Autorisation Environnementale

- Plan de localisation - Nouvelle éolienne -

Echelle 1 / 5000



LEGENDE

- Parcelle d'implantation de la nouvelle éolienne
- Parcelle d'implantation du poste de livraison
- Chemin d'accès

0m 25m 50m 75m 100m

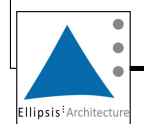
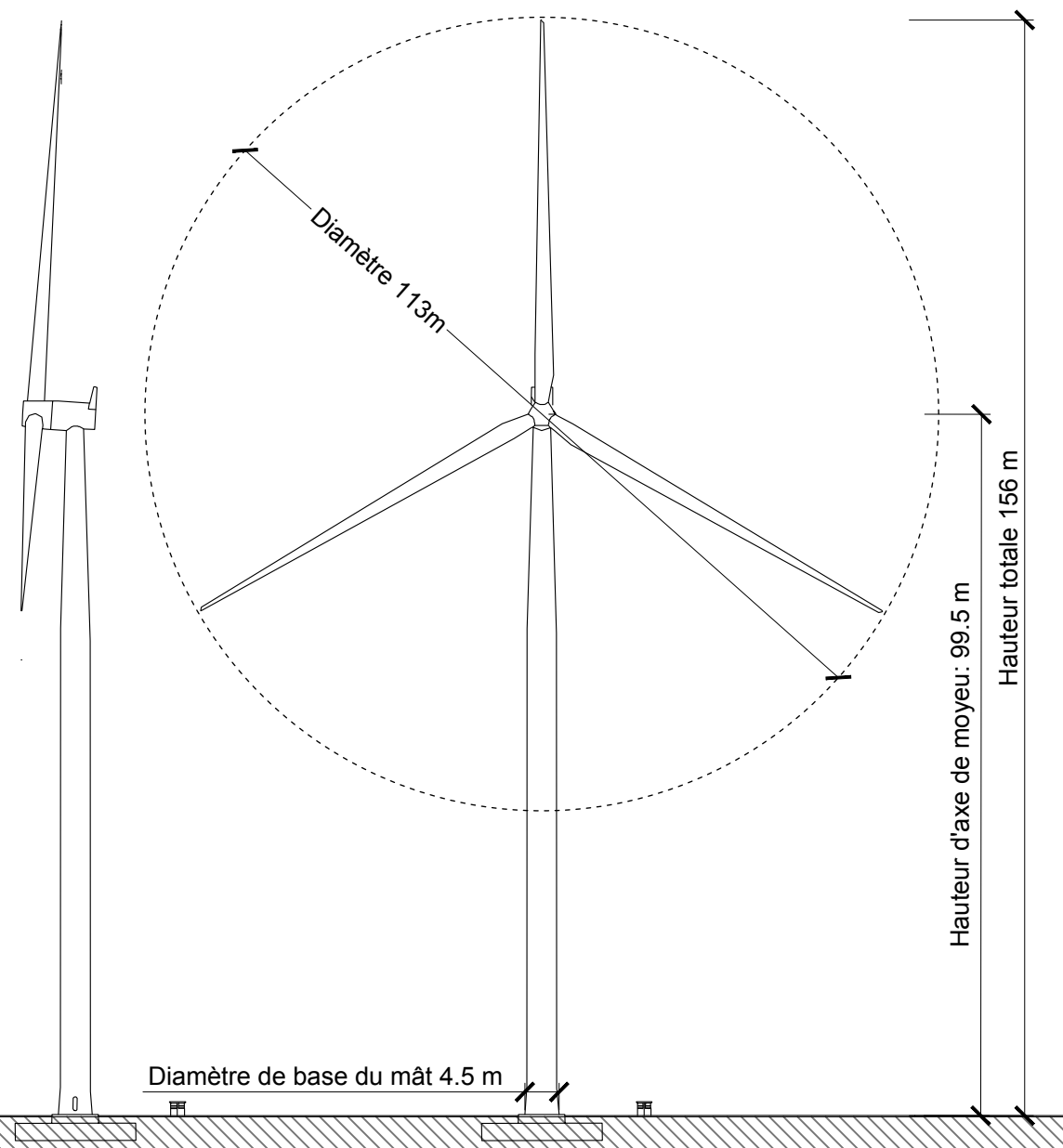
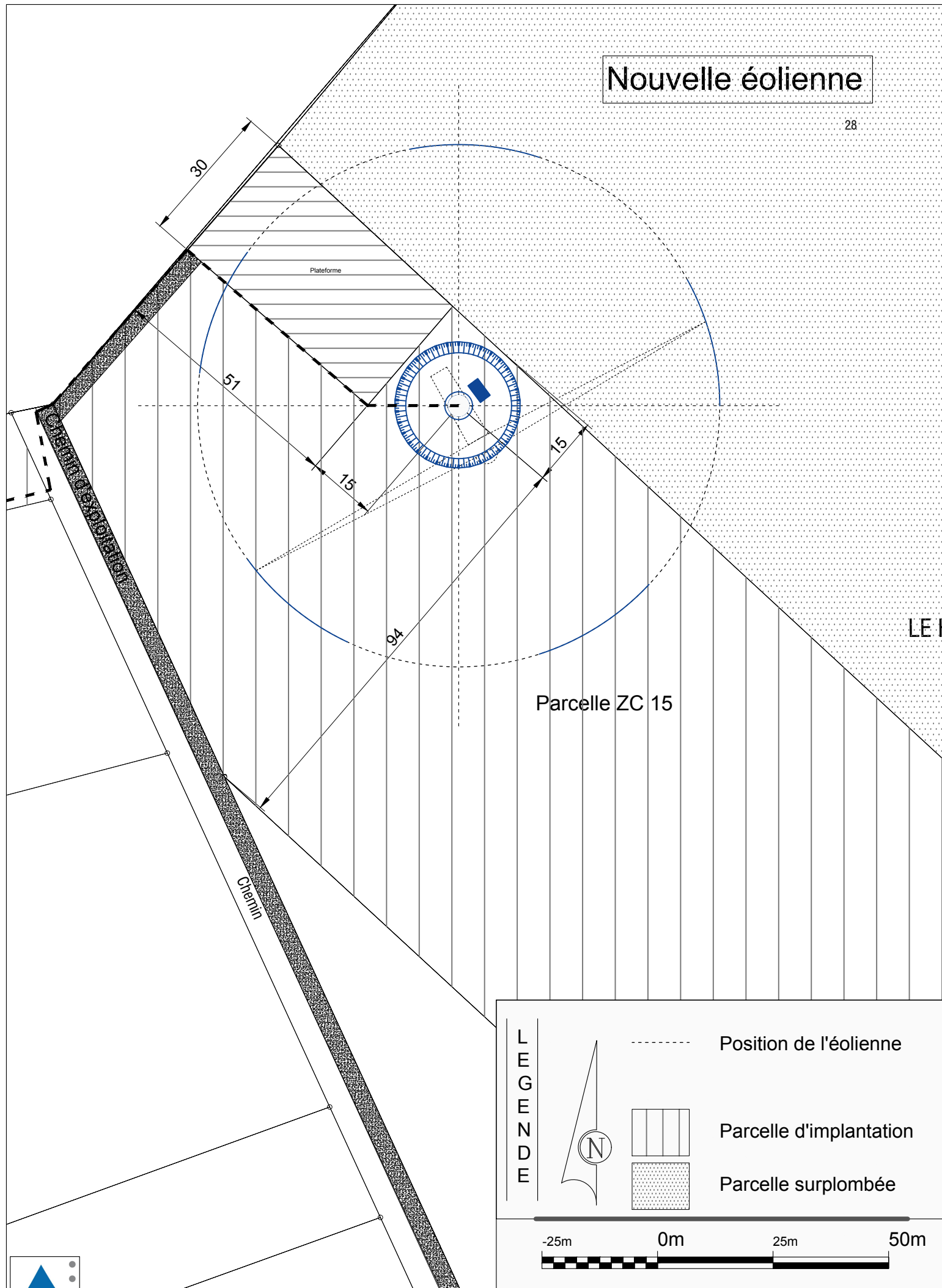
Commune de Buire-Le-Sec

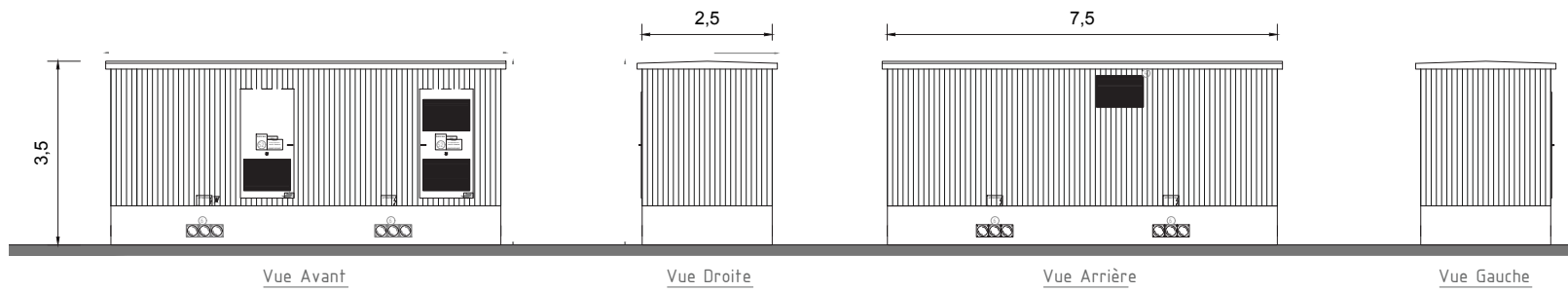
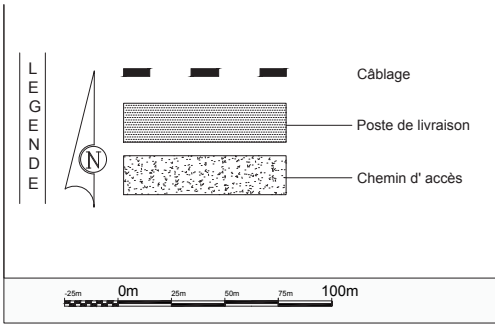
Section ZC



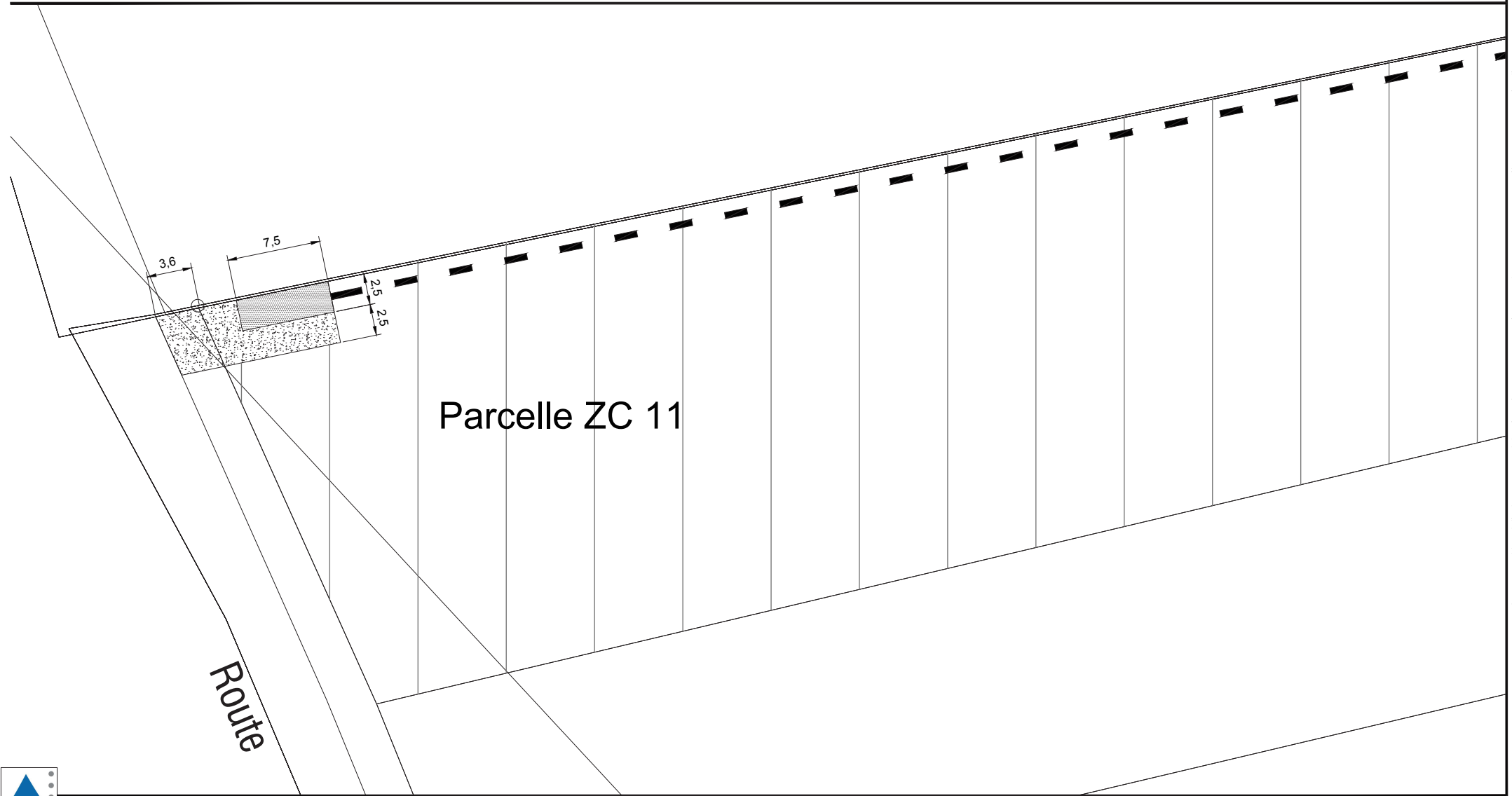
Nouvelle éolienne

28

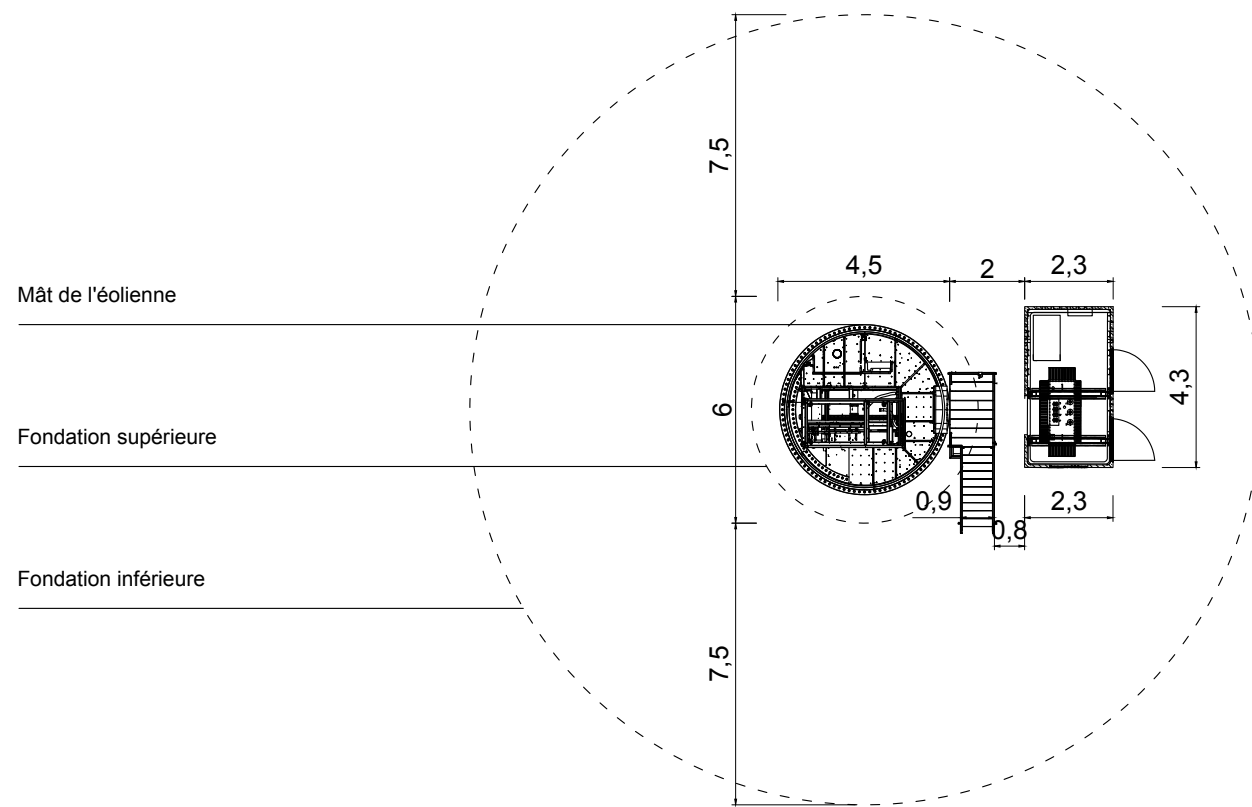




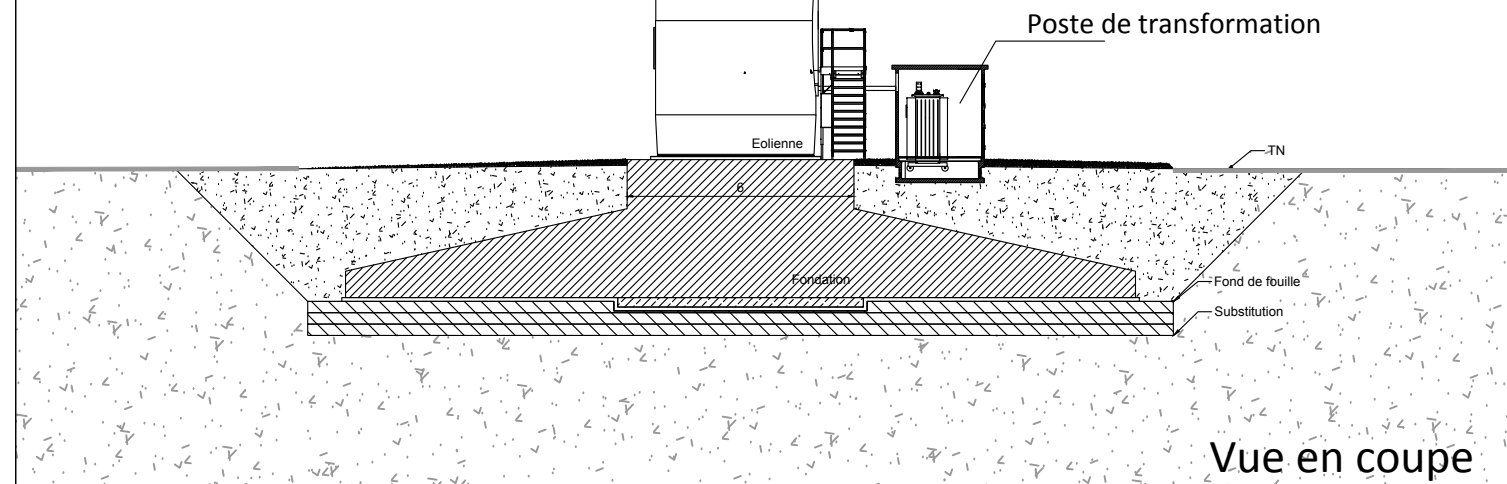
Elévation - Echelle 1/100



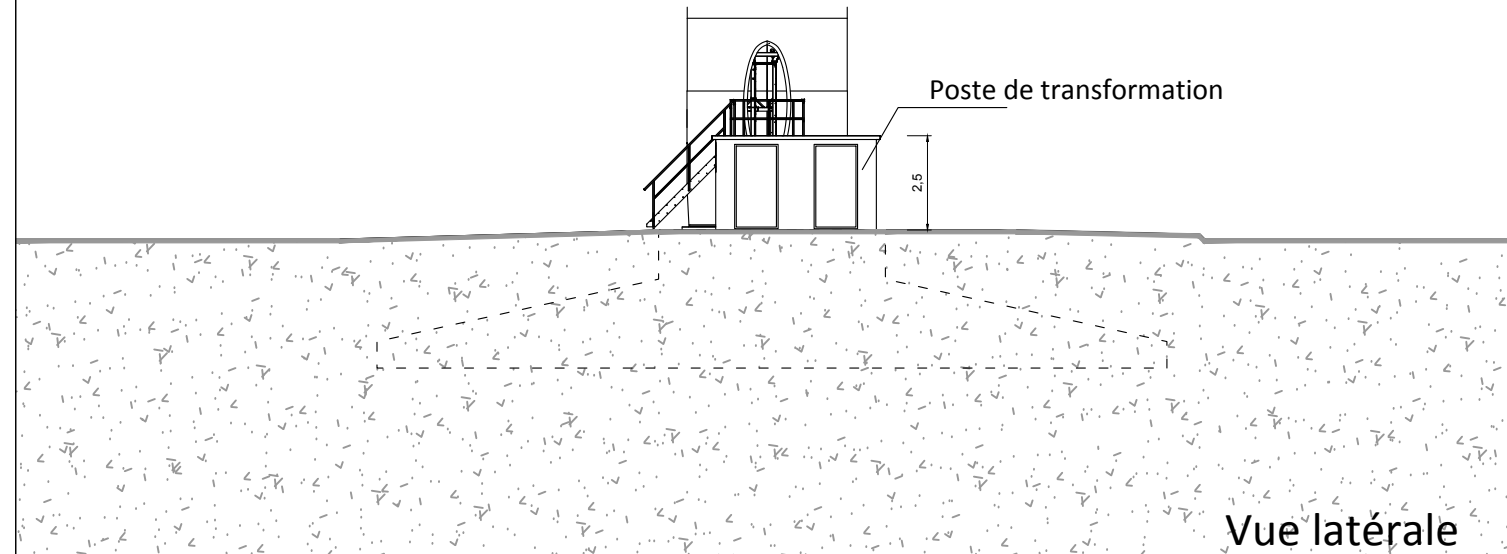
... SARL D'ARCHITECTURE S&L ARCHITECTES ... N° 517654 au tableau de l'ordre ... 8 Avenue de la créativité 59650 VILLENEUVE D'ASCQ ... Tel 06 01 88 44 55 ... Auteur : Sébastien SEGERS ... Maître d'ouvrage : ImoVent ... Impression du 01.02.2019



Plan de la base d'une éolienne



Vue en coupe



Vue latérale

ÉTAT INITIAL DU TERRAIN :

Le projet de parc éolien de Buire-le-Sec se situe à douze kilomètres à l'ouest de Hesdin. Il comprend un aérogénérateur au bout de la rangée actuelle de douze éoliennes, elles-mêmes organisées en un alignement parallèle aux courbes de la RD939.

Le projet s'inscrit dans un contexte paysager à caractère très rural, compris entre la côte de la Manche à l'ouest (Berck : 16 km), Hesdin à l'est (12 km). Le secteur est caractérisé par les éléments suivants :

- Un relief plat. Le plateau agricole surplombe les vallées de la Canche au nord et de l'Authie au sud. Le terrain du projet, d'altitude moyenne 75-80 m, est situé sur la ligne reliant les points les plus hauts de l'interfluve, et offre ainsi une vue très dégagée quelque soit la direction.
- Une occupation du sol très largement agricole, organisée en champs ouverts (openfield de céréales, betteraves, pommes de terre...), peu boisée hormis sur les versants des vallées trop escarpés pour être exploités en agriculture. Les talwegs sont souvent parcourus par une petite route.
- L'urbanisation est éparse, les habitations étant concentrée dans des villages ruraux. Montreuil (2 428 habitants en 2011), sur la côte, et Hesdin (2 248 habitants), toutes deux dans la vallée de la Canche, font figures de villes principales dans le secteur. Il n'y a pas de construction à proximité du site, hormis les villages de Campagne-lès-Hesdin (600 m à l'est) et Buire-le-Sec, à l'ouest.
- Infrastructures routières : le parc sera situé à proximité immédiate d'un seul axe routier local : la RD939 à l'est du projet. Cette 2x2 voies est importante car c'est sur cet axe que l'alignement d'éoliennes vient s'appuyer. Visuellement, le lien entre les deux est très fort. La distance entre la route et les éoliennes varie peu, autour de 300 m (de 279 m à 545 mètres pour E12).
Le reste du réseau routier est constitué de petits axes reliant les villages du plateau entre eux.
- Éolien : Le paysage est ici marqué par les parcs éoliens. A 630 mètres à l'est du projet se situe la première éolienne d'une rangée de douze. A 8,7 km au sud-ouest se trouvent les dix éoliennes de Mourier-Tortefontaine, très peu visibles depuis le site. A 7,8 km au sud-ouest se trouvent les dix éoliennes de Tigny-Noyelle. Au-delà, à 12,5 km au sud, les éoliennes de Vron (Somme) sont déjà invisibles.

PRESENTATION DU PROJET

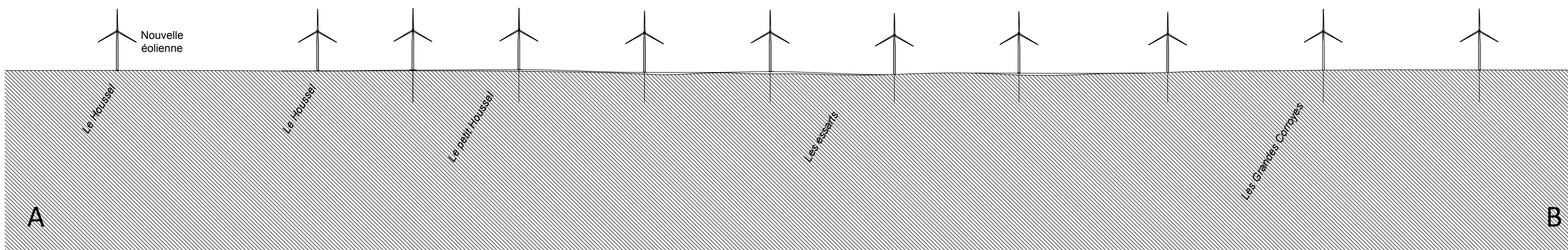
Le projet consiste à ériger et exploiter une éolienne. La hauteur de l'axe du moyeu sera de 99,5 mètres, le diamètre du rotor sera de 113 mètres. Chaque poste de transformation sera implanté au pied de chaque mât. Chaque poste de transformation sera implanté au pied de chaque mât, à l'extérieur de celui-ci. Ce choix technologique permettra d'exploiter de manière optimale les ressources en vent du site.

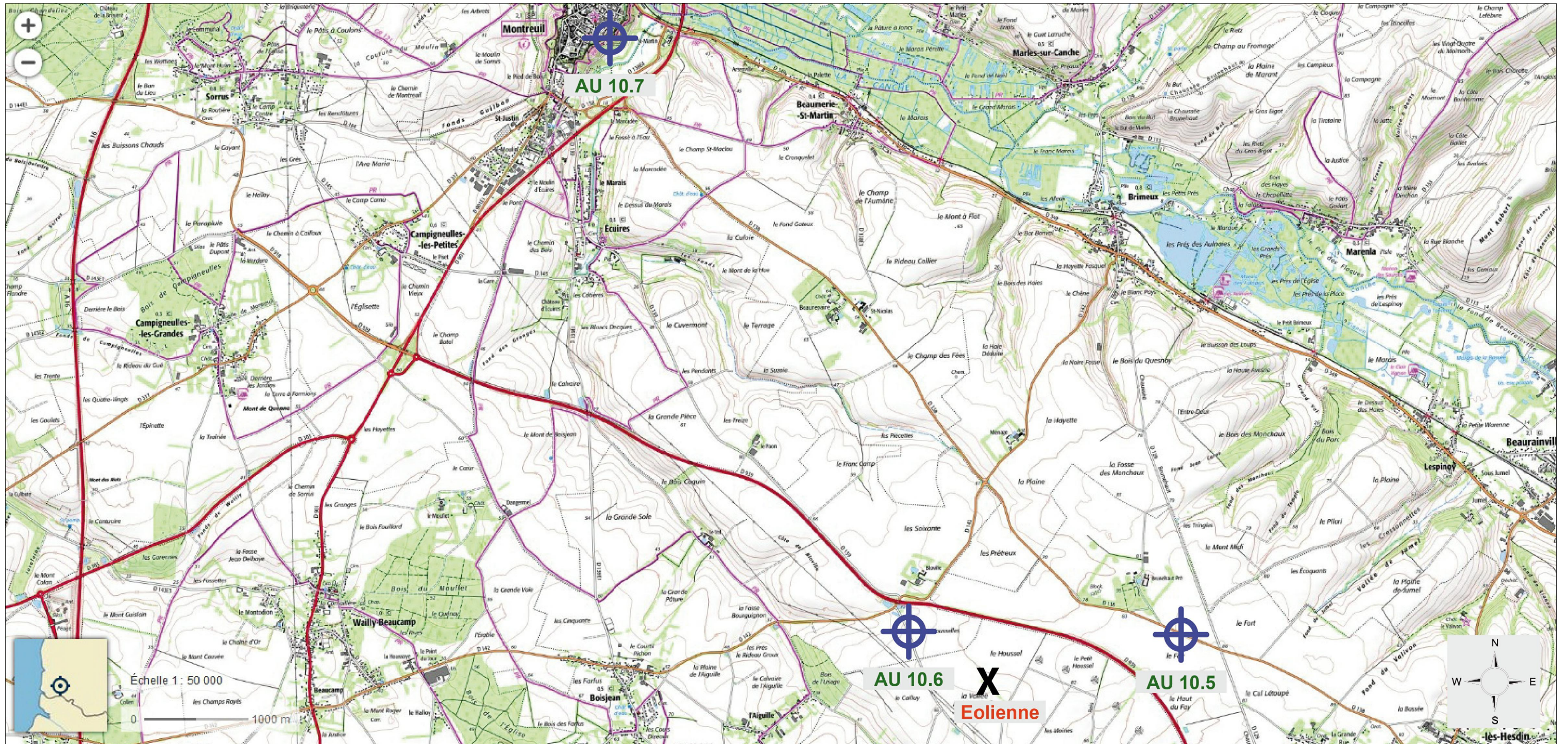
Cette éolienne sera érigée en plein champs, loin de toute habitation ou infrastructure. Comme dans la situation initiale, rien ne sera modifié si ce n'est le chemin existant qui sera aplanis et élargi si besoin à 4 m. De plus, la surface nécessaire à la création d'une plateforme sera créée au pied de l'aérogénérateur, toujours en plein champ mais limitant au maximum l'emprise sur la surface cultivée et gênant le moins possible les activités agricoles. Le chemin d'accès existant est embroussaillé, il sera débroussaillé. Aucune destruction de haie, d'arbres, de murs, de fossés, d'infrastructure quelconque n'est prévue, y compris pour le câblage enterré. Le tracé de celui-ci s'est fait en concertation directe avec les exploitants des parcelles concernées.

- Le choix de l'aménagement est le fruit de la prise en compte de plusieurs facteurs, techniques, humains et réglementaires. Les éoliennes doivent capter au mieux le vent pour produire un maximum d'énergie, ce qui est leur raison d'exister ; elles doivent aussi respecter les contraintes spatiales (gazoducs, électricité, éloignement aux habitations, aux routes...) et le paysage local. Enfin, leur organisation est le fruit d'une concertation avec les élus locaux et des propriétaires.
- Comme toutes les éoliennes, celle du projet sera de couleur réglementaire (ici gris clair, RAL 7035). Les mâts seront en acier, les pales en résine époxy, la nacelle en acier, les fondations en béton.
- Les plateformes, les chemins d'accès en plein champs resteront en l'état, en prévision d'un accès futur à l'éolienne par des engins de chantier et de maintenance. Le chemin existant sera aplanis et élargi sera également laissé en l'état : l'expérience nous montre que les exploitants agricoles, qui sont bien souvent les seuls à utiliser ces chemins, apprécient particulièrement d'emprunter des chemins correctes pour sauvegarder le bon état de leur matériel de travail.

Coupe de profil du terrain du projet et des éoliennes voisines.

(Trait de coupe, voir page 1)







PHOTOMONTAGE 10.6 :
Vue proche du site

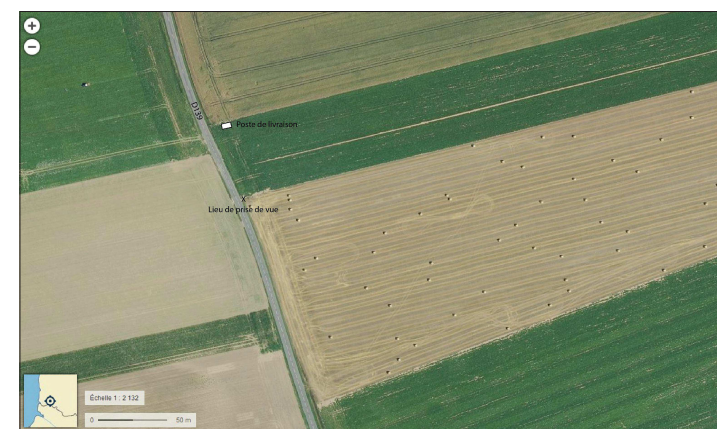
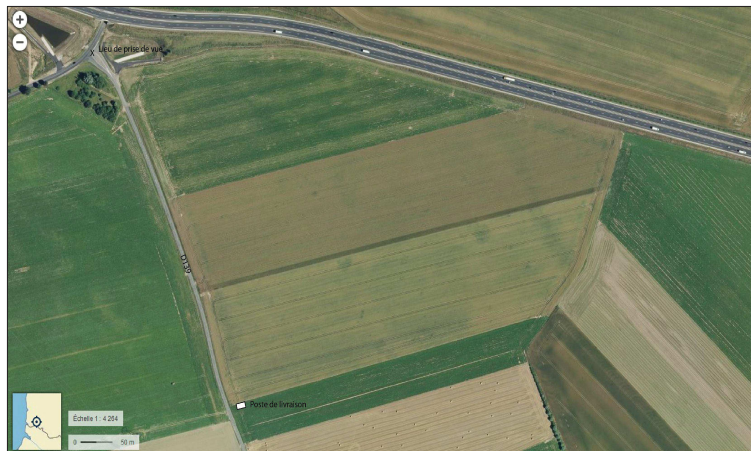


PHOTOMONTAGE 10.7 :
Vue éloignée du site



PHOTOMONTAGE 10.5 :
Vue depuis la D139, à l'est de la nouvelle éolienne (distance 1.9 km)

Photomontage - Vue éloignée -



Photomontage - Vue proche -